

STAGE CRÉATIF PAR LE DESSIN ET LA PEINTURE

(Théorie, pratique, exercices, discussions...)

Ce stage vise à développer et à stimuler l'imagination créatrice pour la mettre au service de l'individu et de son cheminement personnel.

Il s'agit toujours, dans un esprit de non-jugement, de permettre à chacun de débloquer et/ou de développer sa créativité en l'aidant peu à peu à acquérir une indépendance créatrice. **Ce stage s'adresse à tous, débutants ou avancés.** Il favorise les liens et la cohérence entre théorie et pratique à l'aide de différents exercices et dans un développement progressif de deux jours.

« Deux jours pour lancer ou relancer sa créativité »

Après une période de vacances, après tout autre coupure créative ou après l'aboutissement d'un travail, on peut ressentir le besoin de lancer ou de relancer sa créativité pour commencer une nouvelle période de création dans de bonnes conditions. Ce stage de deux jours est aussi destiné à ceux qui prennent la résolution de s'y mettre même s'ils ont le sentiment de ne rien savoir...

Ce qui compte, c'est l'envie de déployer sa créativité et de commencer cette aventure...

Professeur : GILBERT MAZLIAH, artiste et enseignant. www.gilbertmazliah.ch

Dates : samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018.

Cette année les stages ne seront pas dédoublés !

Horaire : Le stage dure chaque jour de 10 h. à 17 h.- 17h.30.

Vers 13 h., une interruption d'environ une heure pour le repas avec la possibilité, pour ceux qui le désirent, de manger seul ou ensemble à l'atelier ou dans le jardin, en apportant son pique-nique.

Pour les nouveaux dans mes stages, quels que soient leurs niveaux, une information leur sera donnée le samedi matin à 9 h.

(Boissons et de quoi grignoter à disposition durant le stage)

Inscription : par renvoi du bulletin d'inscription d'ici au 11 septembre 2018 (par poste ou par email).

L'inscription sera confirmée par écrit. Elle sera considérée comme un **engagement ferme** qui sous-entend, sauf exception, le **versement total du prix du stage**. (À moins que la place ne soit remplacée, par exemple, par quelqu'un en liste d'attente.)

Prix : CHF 250.- payable par avance par bulletin de versement joint à la confirmation.

Matériel : Matériel de base. (Des informations plus précises seront jointes à la confirmation)

Bulletin d'inscription



Je m'inscris au stage créatif d'automne du samedi 22 et du dimanche 23 septembre 2018

Nom : Prénom :

Rue et n° : Code postal ville :

Téléphone(s) : Email :

Signature : Date :

Je m'inscris aux quatre stages de l'année, automne, hiver, printemps, été, considérés alors comme un cours, et bénéficierai d'une déduction globale de CHF 100.- déductible au stage d'été :



Pour s'inscrire au cours de quatre stages, mettre une croix dans le carré et voir à la page suivante

À imprimer, remplir complètement et renvoyer par poste ou email à l'une des adresses ci-dessous d'ici le 11 septembre 2018

S'inscrire aux quatre stages de l'année

avec une déduction globale de CHF 100.-, déductible au stage d'été.

Les quatre stages de l'année, automne, hiver, printemps, été – bien que pouvant être pris indépendamment des autres, d'une manière autonome – sont également conçus comme un cours permettant au participant de développer sa créativité progressivement, avec à chaque stage, un programme différent.

Sur le plan de la créativité, cette manière de faire ajoute du rythme et de la continuité, ce qui est favorable à son développement. Pour la même raison, il est possible de prendre en plus, entre chacun des stages, un ou plusieurs entretiens personnalisés. L'entretien d'environ une heure, une heure et quart coûtent 100.- francs. Il y est question des aspects théoriques théorique et pratiques de la création, mais aussi, avec l'accord du participant, ils peuvent aborder des problèmes plus personnels qui empêchent leur créativité de se libérer.

Si vous changez d'avis et ne désirez plus faire l'un des stages prévus, il suffit de me le signaler trois semaines auparavant pour les stages hiver et printemps et quatre semaines pour celui d'été.

Cela entraînera la perte de la déduction prévue au stage d'été. Par contre, si l'annulation faites dans un temps plus court que celui prévu ci-dessus, son paiement sera dû à moins que la place ne soit remplacée, par exemple, par quelqu'un en liste d'attente ou par une nouvelle inscription.

NB :Prendre bien note que cette année les stages ne seront pas dédoublés !

Je m'inscris aux quatre stages de l'année 2018-2019 :

- **stage d'automne**, samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018

- **stage d'hiver**, samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

- **stage du printemps**, samedi 18 et dimanches 19 mail 2019

- **stage d'été**, du lundi 1^{er} au vendredi 5 juillet 2019

Nom :Prénom :

Signature :

Lieu et date

À renvoyer avec l'inscription de la page précédente à l'une des adresses ci-dessous d'ici le 11 septembre 2018